

## CHAPITRE VIII

### TRAITEMENT DES INTOXICATIONS EN GÉNÉRAL

PAR

EDGAR HIRTZ

Médecin de l'hôpital Tenon.

#### I

##### Considérations générales.

Si l'on prenait le mot intoxication dans le sens le plus large et le plus compréhensif, il faudrait faire rentrer dans le cadre restreint qui nous est réservé la thérapeutique de toutes les intoxications provoquées par des agents pharmaceutiques ou alimentaires introduits dans l'économie et y exerçant une action nuisible. Il serait indispensable de traiter des auto-intoxications, par les leucomaines, par les poisons chimiques retenus dans le sang, au cours du mal de Bright ou du diabète par exemple, par les toxines de la diphtérie, etc.

L'espace forcément restreint dont nous disposons, le côté essentiellement pratique de cette publication, nous ont imposé un choix dans les divers empoisonnements et nous ont attaché à l'étude de ceux qui se présentent à l'observation courante, soit comme maladies professionnelles, soit comme accidents de thérapeutique ou résultats de tentatives criminelles.

L'idéal de la thérapeutique des intoxications sera réalisé le jour où l'on connaîtra, pour chaque poison, un antidote

spécifique, et où l'on pourra résumer dans un vrai tableau synoptique, en face du poison, le remède à employer.

Certains formulaires nous donnent l'illusion de ce progrès; mais il serait dangereux de guider le traitement sur les données succinctes qu'ils fournissent et de se fier à tous les antidotes qu'ils préconisent.

En attendant, notre tâche consiste à résumer le rôle du médecin, en face d'un empoisonnement, quelle que soit son origine, à traiter des moyens *physiques, chimiques* auxquels il devra recourir.

Tout poison introduit dans l'économie doit en être rejeté par tous les moyens physiques et chimiques dont on pourra disposer.

#### II

##### Moyens physiques.

1° *Évacuation de l'estomac.* — On provoquera le vomissement en chatouillant l'arrière-gorge avec un corps quelconque, de préférence un pinceau ou une barbe de plume. Aussitôt qu'on aura à sa disposition un tube et un entonnoir, on pratiquera le lavage de l'estomac, avec la plus grande circonspection, afin d'éviter la perforation de cet organe ou de l'œsophage, surtout dans les cas d'empoisonnement par les caustiques. L'instrument sera huilé avec le plus grand soin au moyen de vaseline, de graisse, de beurre, d'huile, etc.

Le lavage de l'estomac sera fait à grande eau et continué tant que l'on reconnaîtra dans les liquides évacués des traces de poison, soit au moyen de la coloration, de l'odeur ou de la réaction chimique qui le caractérise. On aura toujours soin de réserver une partie de ces matières vomies pour un examen médico-légal ultérieur. Le lavage de l'estomac, dit Kobert<sup>1</sup>, trouvera même son emploi lorsque le poison, comme

1. KOBERT. — Traité des intoxications, 1894.

la morphine, par exemple, aura pénétré par la voie sous-cutanée. On sait en effet qu'il s'élimine assez rapidement par les glandes de l'estomac, semblable en cela à beaucoup d'autres alcaloïdes et même de sels métalliques.

Le lavage ou, pour mieux dire, l'irrigation de l'estomac avec de grandes quantités d'eau tiède n'aura jamais d'inconvénients, même lorsque l'on ignorera la nature du poison et sa voie de pénétration, même dans le coma, où il agira comme analeptique et diurétique.

2° *Rejet du poison hors de l'intestin.* — On administrera des purgations et des lavements, jusqu'à ce que l'examen des déjections ne révèle plus de traces de poison.

Dans les cas d'asphyxie ou de mort apparente, on pratiquera la respiration artificielle, par la méthode de Marshall Hall, de Sylvestre ou de Howards. On essaiera les tractions rythmées de la langue, dont l'effet est si remarquable. Dans les cas où cet organe sera très enflammé et gênera l'entrée de l'air, on l'enveloppera de compresses glacées et on la fera tirer au dehors par un aide. Si l'inflammation s'est propagée à l'arrière-gorge, a déterminé l'œdème de la glotte, on pourra recourir, soit au tubage du larynx, soit à la trachéotomie. Laborde a démontré<sup>1</sup> que, dans certaines intoxications, le *mécanisme asphyxique* constitue le véritable mécanisme de la mort.

Grâce à l'entretien de la fonction hématosique et respiratoire par la respiration artificielle, dans les expériences faites sur les animaux, une élimination suffisante du toxique a pu se faire, et l'animal revenir à la vie et à la santé. Laborde propose d'adapter aux cas humains le dispositif expérimental de laboratoire, modifié de façon à ce qu'il soit inutile de recourir à la trachéotomie. Il recommande un tube bucco-laryngé s'adaptant à un masque et permettant l'insufflation directe.

L'appareil est fort ingénieux ; nous n'y ferons qu'une objection. Il en est d'un empoisonnement comme d'un incen-

1. LABORDE. — *Tribune médicale*, 14 juin 1894.

die ; le danger peut être conjuré pendant les premières minutes, mais le temps de faire venir les pompiers, et tout peut être dévoré par les flammes. Et encore, pour les postes d'incendie, il existe des sonnettes d'alarme ; mais, pour les intoxications, où s'adresser pour obtenir d'urgence l'appareil sauveur ? Chaque médecin voudra-t-il faire les frais d'un engin de sauvetage assez coûteux, dont il n'aura peut-être jamais l'occasion de se servir pendant toute sa carrière ?

La respiration artificielle, dans les cas où l'on n'aurait pas à sa disposition l'appareil de Laborde, se fera par les mouvements passifs imprimés aux membres, la flexion et l'extension alternatives des membres supérieurs et inférieurs. On pourra recourir également à ce que les Anglais appellent « le traitement ambulatoire », qui consiste à faire marcher le malade, si son état le permet, soutenu par des aides.

Kobert recommande de masser les extrémités et le ventre, de frotter le malade à la brosse, et de pratiquer le chatouillement de la plante des pieds.

On ne négligera pas de pratiquer le cathétérisme de la vessie, souvent distendue dans les empoisonnements par les narcotiques.

3° *Emploi de l'électricité.* — Déjà Hufeland (1783) recommandait l'excitation du phrénique au moyen des courants faradiques. Marshall Hall (1842), Duchenne de Boulogne (1853), Ziemssen et Erb en-règlent l'intervention dans les cas d'empoisonnements. Ce dernier est d'avis d'électriser les phréniques des deux côtés, au moyen de deux éponges assez larges, en appliquant le pôle négatif sur l'épigastre ou le sternum, et d'exciter également le plexus brachial, afin de faire entrer en jeu les muscles accessoires de la respiration.

L'électricité peut rendre de grands services dans les tremblements toxiques, en particulier dans le tremblement alcoolique, mercuriel, saturnin et arsenical, sous forme de courants continus ou intermittents, ou même de bains galvaniques (C. Paul). Dans les paralysies toxiques, l'électrisation constitue une méthode souveraine.

4° *Emploi du froid.* — L'eau froide provoque souvent des réactions favorables, sous forme de compresses ou de vessies de glace appliquées sur le front ou la tête préalablement rasée, surtout dans les états comateux provoqués par les poisons narcotiques.

5° *Emploi de la chaleur.* — Dans le collapsus avec tendance au refroidissement, on mettra le malade dans un lit bien chaud, entouré de briques ou de boules d'eau chaude. Lorsque le corps sera réchauffé, que le pouls sera remonté comme fréquence et intensité, on pourra faire usage des bains tièdes, en même temps qu'on appliquera des douches ou des affusions froides sur la tête et les reins. Si le pouls est petit, si les extrémités restent froides, le bain chaud, en dilatant trop brusquement les vaisseaux périphériques, pourrait déterminer une syncope.

Les bains chauds prolongés seront d'un excellent effet dans les intoxications chroniques par le plomb et le mercure par exemple.

6° *Saignée.* — Sydney-Ringer et Murell, en 1883, ont fait les premières recherches sur cette méthode et ont fait suivre la saignée d'une *transfusion* de sang humain défibriné ou de sérum artificiel.

D'après les expériences de Schramm<sup>1</sup>, on peut enlever chez le chien jusqu'à 4,6 p. 100 de sang relativement au poids du corps. Chez l'homme, on peut en soustraire la moitié de cette proportion sans inconvénient.

7° *Vomitifs.* — Un des moyens émétiques des moins dangereux consiste en une injection sous-cutanée d'*apomorphine*.

Nous recommandons la formule suivante :

℥ Chlorhydrate d'apomorphine . . . . .	0,10
Eau distillée. . . . .	10 grammes.

On injectera une seringue.

Ce moyen est surtout pratique dans les cas de collapsus ou

1. SCHRAMM. — *Wiener med. Woch.*, 1885.

de coma. Si la perte de connaissance n'est pas absolue, on donnera l'*ipéca* à la dose de 1<sup>gr</sup>,50, ou le *tartre stibié* à la dose de 40 centigrammes, en même temps qu'on administrera des boissons chaudes.

8° *Inhalations d'oxygène.* — Ce traitement réussira surtout dans les états asphyxiques, en particulier dans l'intoxication par l'oxyde de carbone<sup>1</sup>.

### III

#### Agents chimiques.

1° *Eau albumineuse.* — On la préparera avec deux ou trois blancs d'œufs pour un litre d'eau.

2° *Lait.* — Son emploi est indiqué dans la plupart des empoisonnements, sauf cependant dans les cas où l'on peut penser à une intoxication par le phosphore ou la cantharide. Ces agents pourraient se dissoudre dans la partie grasse du lait, et se résorberaient plus facilement.

3° *Magnésie.* — Bussy avait signalé, dès 1846, la magnésie calcinée comme étant le meilleur antidote contre l'empoisonnement par l'acide arsénieux; elle fournit avec ce poison un composé insoluble. C'est un neutralisant excellent à opposer aux acides minéraux et un remède efficace dans les empoisonnements par l'eau de Javelle.

4° *Substances mucilagineuses.* — Nous citerons la *gélatine*, la *gomme arabique* ou *adragante*, les *graines de lin*, les *semences de pavot*, qui pourront rendre des services dans les intoxications par poisons irritants, sous forme de breuvages mucilagineux.

5° *Charbon.* — Huseman apprécie beaucoup l'emploi du charbon végétal, qui agit non seulement en résorbant les gaz, mais en ralentissant la résorption des poisons végétaux et minéraux. On a démontré expérimentalement que l'ingestion

1. LOYSELL. — *Journ. de méd. de Bruxelles*, août 1884.

préalable de charbon ralentit considérablement l'empoisonnement par le sublimé ou l'arsenic.

6° *Substances diverses.* — *Tannin* ou acide tannique, recommandé dans les empoisonnements par poisons végétaux (van Hasselt), très employé dans les intoxications par les alcaloïdes, tels que l'atropine, l'hyosciamine, la colchicine, la morphine, l'aconitine, etc., avec lesquels il forme des précipités. On peut, dans les cas où l'on n'aurait pas de pharmacie à proximité, se servir de substances renfermant du tannin, telles que la noix de galle, le thé de Chine, la décoction de café noir non torréfié, ou d'écorce de chêne.

Le *chlore* a été indiqué par Hasselt comme antidote aux poisons animaux, sous forme d'eau chlorée. Il peut conjurer en partie les accidents causés par les gaz délétères, lorsqu'on le fait inhaler sous forme gazeuse.

Nous n'insisterons pas davantage sur l'emploi des agents chimiques. Certains alcaloïdes, comme l'atropine, agissent en véritables antidotes sur certains alcaloïdes, la morphine ou la muscarine. Le *permanganate de potasse* a été récemment vanté contre l'effet de certains toxiques. Nous renvoyons à ce sujet le lecteur à l'étude de chaque agent toxique en particulier<sup>1</sup>, sans vouloir entrer plus avant dans la thérapeutique chimique des empoisonnements en général.

1. Voir le traitement des empoisonnements divers, par ALBERT ROBIN et G. BARDET. p. 278.

## CHAPITRE IX

### TRAITEMENT DE L'INTOXICATION SATURNINE<sup>1</sup>

PAR

J. RENAUT

Professeur à la Faculté de Lyon.

#### I

#### Étiologie de l'intoxication saturnine.

En jetant les yeux sur les tableaux étiologiques de l'intoxication saturnine, on est frappé de la multiplicité de ses causes. Non seulement les ouvriers qui travaillent le plomb ou ses composés sembleraient être plus particulièrement disposés à en ressentir les fâcheux effets, mais encore ceux qui, pour ainsi dire, n'ont avec ce métal que des rapports éloignés (car ils exercent leur industrie sur les objets dans lesquels le plomb n'est contenu qu'en quantité presque inappréciable), mais même les personnes qui paraissent n'avoir aucun point de contact avec lui peuvent être atteintes par son influence délétère. Le plomb est partout, dans les boissons falsifiées qui sont offertes à la consommation du public, dans l'eau qu'il boit, dans les aliments qu'il mange et qui ont été empoisonnés par les vases malsains, dans les cosmétiques dont il fait usage, dans l'air qu'il respire et qui arrive à ses poumons tout chargé de poussières saturnines. « Nous vivons dans une at-

1. Cet article a été fait en collaboration avec mon élève et ami le Dr J. Molard. — J. R.